



# Assemblée Générale 2021



## ***Rapport moral et d'orientations Rapport d'activité 2020***

Institution engagée avec et pour les familles depuis 1946, l'**UDAF du Jura** est l'expert des réalités de vie des familles. Reconnue d'utilité publique, elle est le porte-parole officiel des familles jurassiennes auprès des pouvoirs publics du département. Membre de l'UNAF, elle participe à la représentation de l'ensemble des 18 millions de familles qui vivent en France, et contribue à leur représentation au niveau régional à travers l'URAF de Bourgogne – Franche-Comté.



**Président** : Hubert GREMAUD

**Directeur Général** : Olivier BONNOT

## 4 missions pour améliorer la vie des familles

### 1 Porte-parole des familles

L'UDAF du Jura intervient auprès des pouvoirs publics (parlementaires, Conseil Départemental, communes, intercommunalités) pour évaluer et co-construire les politiques en faveur des familles. Elle représente et défend les familles dans de nombreux organismes départementaux et locaux.

### 2 Expert de leurs réalités de vie

L'UDAF du Jura anime l'Observatoire de la Famille, en partenariat avec l'URAF de Bourgogne – Franche-Comté : des enquêtes sont menées auprès des familles pour observer et décrypter leurs attentes. Elle s'appuie sur son réseau d'associations locales et départementales, ses représentants familiaux et ses services qui font remonter les réalités du terrain.

Au sein de l'UNAF, elle bénéficie d'une expertise nationale de la politique familiale et des réalités de vie des familles.

### 3 Services aux familles et aux personnes vulnérables

L'UDAF du Jura accueille, informe et accompagne les familles et les personnes en situation de vulnérabilité dans leur quotidien. Ce sont ainsi différents services qui leur sont proposés.

### 4 animateur associatif

L'UDAF du Jura anime et soutient 54 associations familiales adhérentes. Partout dans le département, ce maillage associatif permet aux familles de trouver des réponses à leurs besoins (parentalité, formation, santé, consommation...) et de s'engager pour les partager avec d'autres familles.

## CHIFFRES CLEFS

Associations adhérentes :	53
Familles adhérentes :	2 038
Représentations familiales :	100
Mesures d'accompagnement et de protection judiciaire :	2 900
Salariés :	118



# SOMMAIRE

- ***Le Rapport Moral et d'orientations*** *p. 4*
  
- ***Le Rapport d'activité :***
  - Les temps forts en 2020* *p. 7*
  - Les Associations Familiales* *p. 16*
  - Le Conseil d'Administration* *p. 18*
  - Les représentations familiales* *p. 19*
  - Les Commissions thématiques* *p. 23*
  
- ***Les Services de l'UDAF :***
  - La politique Qualité en 2020* *p. 24*
  - Mandats Judiciaires à la Protection des Majeurs* *p. 27*
  - Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux* *p. 28*
  - Service Délégués aux Prestations Familiales* *p. 29*
  - Mesures d'accompagnement social* *p. 30*
  - Maison relais & Résidence d'accueil* *p. 31*
  - Service Gestion des Biens des Mineurs* *p. 32*
  - Mandats ad'hoc* *p. 33*
  - Points Conseil Budget & Microcrédit* *p. 34*
  - Information et défense des consommateurs* *p. 35*
  - Accompagnement budgétaire – Action Logement* *p. 35*
  - Pôle GED – Accueil* *p. 36*
  - La Comptabilité* *p. 37*
  - Service Ressources humaines* *p. 38*
  
- ***L'organigramme du personnel*** *p. 39*

# Rapport Moral et d'Orientations

par Hubert GREMAUD,  
Président de l'UDAF du Jura

En Assemblée Générale, chaque année, l'UDAF du Jura présente son identité fonctionnelle, son développement institutionnel, ses dynamiques de recherche en lien avec le Pôle de Communication qui actualise au gré de l'évolution sociétale, toutes informations d'évaluation, d'élaboration et de co-construction des politiques familiales ou sociales en réponse aux besoins.

## **L'UDAF, « son Identité fonctionnelle »**

Elle fédère et dynamise les actions institutionnelles de ses 53 associations adhérentes. Elle est source de développement institutionnel par des projets d'accompagnement des itinéraires de vie des usagers. Elle met en image la prospection des nouveaux besoins de l'humain sur ce qui « identifie le fait famille » pour le travail de recherche scientifique, mené par un Observatoire régional. Elle affine ainsi les pratiques et les profils professionnels d'acteurs sociaux. Ainsi, en réponse au dynamisme de progrès et d'innovation à tenir en matière de sciences humaines, elle donne réponse aux nouveaux besoins des usagers ou de leur famille.

Je précise à cet effet que cette actualisation des données est ancrée par son Directeur et ses équipes institutionnelles, au bénéfice d'élaboration et de la mise en relief des services d'utilité sociétale de l'Institution.

A noter que ce beau travail est repris par les activités de recherche en méthodologie épistémologique développée en coordination avec l'URAF pour nos équipes régionales. Je remercie Monsieur BONNOT, Directeur Général, du bel élan déontologique qu'il développe en UDAF à la demande de l'UNAF.

## **L'UDAF, « source de développement institutionnel »**

Elle est garantie de son utilité publique qui anticipe sur les événements et assure, de ce fait, l'émergence d'instructions nouvelles en toute sécurité, en lien avec l'actualisation des projets de service, de la mise en valeur de sa démarche qualité avec sens et finalité.

Elle décline ainsi un projet institutionnel avec l'actualisation de ses conventions d'objectifs et de la dynamisation de ses commissions thématiques par ses référents, en charge des représentants UDAF de transmettre ces données politiques auprès de l'autorité publique.

Elles sont identifiées comme telles :

- Commission Familiale, liée aux politiques sociales
- Commission Droit de la Famille et Protection de l'enfance
- Commission Parentalité et Parrainage de proximité : éducation- jeunesse
- Commission « Emploi- Formation Professionnelle »
- Commission « Cohésion sociale et Vie Quotidienne »
- Commission Financière et Technique
- Commission de Contrôle : élection, agréments, projets
- Commission pilotage : projet associatif- éducation.

## **L'UDAF et sa restructuration immobilière**

Naturellement, tout ce beau travail ne peut se développer que dans des locaux actualisés, mis en conformité, aux normes sanitaires et sociales, par réciprocité.

Ainsi l'UDAF du Jura a commencé ce projet par l'antenne de Dole en lui assurant un emplacement et une restructuration interne fonctionnelle relative à la grande satisfaction des usagers, des professionnels et des membres de l'Autorité publique.

Quant au pôle central de son unité institutionnelle lédonienne, l'UDAF du Jura a lancé sa restructuration fonctionnelle en septembre 2019, en référence à la sécurité indispensable à rappeler dans des bâtiments chargés d'histoire avec l'installation d'un ascenseur.

Les travaux sont en voie de réalisation avec une inauguration à prévoir fin deuxième semestre 2021.

Quant à sa maison relais à Lons, l'UDAF répond toujours au projet d'accompagnement social des résidents, ainsi que sa résidence de Montmorot qui élabore des projets d'autonomisation susceptibles de satisfaire les attentes particulières de certains usagers.

Pour l'antenne de St Claude, après l'étude d'actualisation du bâtiment aux normes professionnelles et sociales, la projection des locaux appropriés, il nous revient la « possibilité » de projeter sur son installation à proximité du centre-ville. Ainsi, afin de répondre à ses activités administratives et sociales, tout comme aux besoins d'accueil de sa Résidence, son dossier d'installation et de protection fonctionnelle sera soumis prochainement à l'appréciation de l'Etat, honoré par Madame la Sous-Préfète de Saint-Claude.

Ainsi l'UDAF du Jura est en voie de terminer l'actualisation de son unité après avoir développé le fonctionnalisme utile à l'accompagnement des pratiques professionnelles.

### **L'UDAF et sa dynamisation associative**

Au-delà de la présentation fonctionnelle de son identité, l'UDAF du Jura, tout au long de l'année 2020, s'est vu rappeler qu'il ne pouvait pas y avoir d'humanité sans famille et de société sans humanisation.

Dans ce cadre d'épidémie de coronavirus, cela nous a imposé des obligations sociétales à tenir et nous a conduit à traverser ces deux périodes de confinement.

Dans ce contexte, les services de l'UDAF ont été contraints de s'adapter aux obligations sanitaires et de mettre en place un dispositif de continuité de service par téléphone, afin de répondre aux urgences des familles en situation de besoin et d'élaborer des actions pour pallier aux appels des usagers.

Qu'il me soit permis de mettre à l'honneur en cette Assemblée Générale, les salariés, les bénévoles qui ont donné toute leur motivation fondamentale à l'exercice de leur activité professionnelle ou bénévole. Cette attention personnalisée permet de renforcer la confiance dans le lien que doit ressentir l'usager, sa famille, vis-à-vis de l'institution, ce qui leur permet de retrouver le courage utile à la traversée de cette pandémie.

Bravo à vous pour votre faculté d'adaptation et pour la mise en place d'une telle organisation. Ainsi vous avez honoré les missions d'action sociale tout en respectant les recommandations sanitaires et en apportant aux personnes fragiles « placées sous tutelle » en raison de leur manque d'autonomie, la réponse à leur accompagnement personnalisé.

### **L'UDAF, « ses actions marquantes sur l'année écoulée »**

Comme il est facile de le projeter, les activités développées en 2020 sont relatives et adaptées au cadre sanitaire de l'autorité publique et au développement sociétal lié à la pandémie.

Le fonctionnement associatif, les calendriers de réunion et l'exercice de recherche ont dû être adaptés en lien avec la dynamisation du lien familial, face aux besoins qu'il convenait de respecter et de témoigner de l'intérêt porté à la vie familiale.

Ces rencontres ont permis de découvrir avec l'appui du formateur de l'UNAFOR, les axes de travail à développer. Il s'agit donc de l'écoute, de la communication, et du recrutement du réseau des bénévoles ; thématiques à prioriser et à mettre en œuvre.

Ainsi l'UDAF du Jura va se mobiliser pour dynamiser les vies associatives. Elle a opté pour cette réactivation, par voie de presse, en lien avec HEBDO 39, et la mise à l'honneur de l'identité des associations à destination de tous les foyers Jurassiens.

D'autres thématiques ont été actualisées :

- Aide à la parentalité
- Questionnement sur le rôle des grands-parents
- Conciliation vie professionnelle et vie personnelle

Un travail fondamental est engagé en lien avec les référents familiaux, afin de clarifier l'accompagnement parental et les réseaux d'entraide entre familles, et les missions à développer.

#### **Le parrainage de proximité :**

- La commission de développement du Parrainage de proximité est toujours en charge d'activité,
- Le recrutement de parrains, marraines,
- L'élaboration des projets personnalisés dans l'accompagnement de ces missions,
- Les modalités juridiques, administratives à tenir,
- Le suivi d'évolution du mineur dans le développement du parrainage.
- Réunions psycho-pédagogique à tenir pour triangulation avec les parents, les membres du parrainage, l'UDAF, afin de projeter les activités à décliner.

Enfin, pour toutes informations complémentaires, s'adresser à Monsieur BLEUZE, administrateur à l'UDAF et membre de la commission Parrainage de proximité.

#### **Les Points Conseil Budget - PCB**

Suite à une demande nationale, l'UDAF du Jura a créé deux « Points Conseil Budget » sur Lons-le-Saunier et Dole, afin d'apporter le soutien aux personnes ayant des difficultés budgétaires, selon des modalités communes. Un calendrier de réunions régionales, avec les chargés de missions, a été adressé afin d'actualiser les accompagnements.

De plus, un partenariat avec le Rectorat de Besançon a été signé pour accompagner des personnels de l'Education ayant des difficultés financières par le biais d'AEB (Accompagnement éducatif Budgétaire).

#### **Communication et observations**

Malgré les contraintes sanitaires, le travail en réseau UNAF-URAF-UDAF a dû s'adapter à de nouvelles formes d'échange. Cette nouvelle démarche n'a pas entaché l'envie de travailler autour de thématiques communes qui relèvent des attentes des Directeurs des UDAF, des Responsables des Ressources Humaines, des chargés de missions, des référents associatifs, afin de déterminer les priorités du rapport d'orientation 2021-2025 de l'UNAF, « Nous demain ».

#### **En conclusion :**

En lien avec le beau travail développé en 2020, malgré les contraintes pandémiques, il m'appartient de féliciter tous les salariés et bénévoles du grand professionnalisme développé, tout en remerciant nos partenaires et autorité publique pour la confiance portée à notre institution et aux antennes de Dole et St Claude.

L'année 2021 sera riche de développement et d'innovations, compte tenu du travail accompli et aux résultats de l'année écoulée.

Bravo et merci pour le beau travail accompli.



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

## Les temps forts en 2020

*A noter que la crise sanitaire a grandement impacté les rencontres organisées dans le cadre de la vie associative, notamment durant le confinement intervenu à partir de mi-mars 2020. Le Conseil d'Administration a de ce fait organisé le plus grand nombre des temps de rencontres en visioconférence. Aussi, les équipes de l'UDAF n'ont pu participer en 2020 aux rencontres, forums, salons organisés habituellement par ses partenaires.*

## La vie statutaire

L'Assemblée Générale, qui devait se dérouler initialement en mai 2020, a été reportée au vu du contexte sanitaire au **15 septembre 2020** ; elle s'est tenue au Carcom à Lons-le-Saunier. Elle a pu se



dérouler en présentiel en limitant le nombre de participants. Son ordre du jour a porté sur l'étude des rapports statutaires. En 2020, le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois et le Bureau à 5 reprises. Ainsi, plusieurs sujets ont été abordés par les membres du **Conseil d'Administration** au cours de l'année : l'activité des associations familiales face au confinement, l'aide d'urgence aux familles durant la crise sanitaire, la mise en place d'un nouveau service d'accompagnement budgétaire en partenariat avec le Rectorat de Besançon, les enquêtes de l'Observatoire de la Famille, le logement accompagné et le projet d'extension de la Maison-Relais, le suivi de l'agrandissement des locaux de Lons-le-Saunier, la participation aux réunions de l'URAF et de l'UNAF, les représentations des familles, etc. L'UDAF œuvre chaque jour pour la défense des intérêts des familles. Elle ne peut accomplir cette mission que grâce au maillage associatif du mouvement familial qui compose son Conseil d'Administration.

dérouler en présentiel en limitant le nombre de participants. Son ordre du jour a porté sur l'étude des rapports statutaires.

En 2020, le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois et le Bureau à 5 reprises.

Ainsi, plusieurs sujets ont été abordés par les membres du **Conseil d'Administration** au cours de l'année : l'activité des associations familiales face au confinement, l'aide d'urgence aux familles durant la crise sanitaire, la mise en place d'un nouveau service d'accompagnement budgétaire en partenariat avec le Rectorat de Besançon, les enquêtes de l'Observatoire de la Famille, le logement accompagné et le projet



Réunion du Bureau en visioconférence le 10/11/20

## Rencontres avec les pouvoirs publics



Le 6 avril 2020, durant le premier confinement, Monsieur le Président et Monsieur le Directeur Général ont reçu la visite à l'UDAF de Monsieur Richard VIGNON, Préfet du Jura, et de Monsieur Erick KEROURIO, Directeur de la DDCSPP du Jura, pour échanger sur la prise en charge des bénéficiaires des services de l'UDAF pendant la pandémie. Les Membres du Comité de Direction ont participé aussi à cette rencontre.

Dans le cadre du projet d'extension de la Maison Relais, une rencontre sur site a eu lieu le 25 septembre 2020 avec Monsieur David PHILOT, nouveau Préfet du Jura, et Monsieur Clément PERNOT, Président du Conseil Départemental et de l'OPH du Jura. Ces nouveaux locaux, anciennement l'Escale, totalement rénovés et situés au centre de ville de Montmorot permettront d'y accueillir huit résidents. Ils seront opérationnels au cours de l'année 2021.



Monsieur le Président et Monsieur le Directeur ont sollicité des entretiens avec plusieurs élus jurassiens, notamment avec ceux nouvellement élus dans les communes ou communautés de communes. Ainsi, Monsieur le Maire de Lons-le-Saunier, Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Lons-le-Saunier, Monsieur le Maire de Dole et Monsieur le Maire de Saint-Claude ont été rencontrés au cours du dernier trimestre 2020.

### Rencontre annuelle des Présidents des Associations et Mouvements Familiaux

Rendez-vous annuel, une **réunion des Présidents des Associations et Mouvements Familiaux adhérents** a été organisée le **7 décembre 2020** en visioconférence. Monsieur le Président a eu le plaisir d'accueillir une dizaine de participants pour aborder différentes thématiques touchant l'actualité des familles et de leurs associations familiales.

### L'UDAF, partenaire du Carrefour des Solidarités



Ce collectif jurassien d'associations partenaires œuvrant dans le domaine social et familial permet :

- d'échanger sur les pratiques professionnelles,
- de réfléchir à des projets communs,
- d'organiser des formations en direction des bénévoles et des salariés.

Les associations membres du **Carrefour des Solidarités** sont l'UDAF du Jura, ABRAPA-PRODESSA, l'ASEAJ, l'APEI de Lons-le-Saunier, et la FDADMR.

### Les Conventions d'objectifs 2016-2021

Des conventions d'objectifs entre l'UNAF et les UDAF ont été conclues pour les années 2016-2020 et un avenant a prolongé ces conventions jusqu'au 31 décembre 2021. Ces présentes conventions sont définies par le Code de l'Action Sociale et de la Famille. Ainsi, les actions conventionnelles mises en œuvre par les UDAF répondent aux objectifs généraux définis au niveau national pour ces cinq années, à savoir :

- ✓ accompagner les parents dans l'éducation de leurs enfants ;
- ✓ renforcer les solidarités de proximité (entre familles, bénévoles, et entre générations) ;
- ✓ s'appuyer sur la dynamique locale des associations familiales et sur l'implication des bénévoles ;
- ✓ encourager l'émergence de projets innovants.

Dans ce cadre, l'UDAF du Jura s'est engagée à conduire les actions suivantes :

- |    |  |             |
|----|--|-------------|
| 1. | Observatoire départemental des Familles                                      | 2016        |
| 2. | Promouvoir les réseaux d'entraide entre parents : le parrainage de proximité | 2017 - 2021 |
| 3. | Lire et Faire Lire   | 2016 - 2021 |
| 4. | Point Conseil Budget/Information et Soutien au Budget Familial               | 2016 - 2021 |
| 5. | Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux (actions de communication)      | 2016 - 2021 |



## L'Observatoire de la famille

### Actions marquantes en 2020 :

- Construction de synthèses et rédaction de préconisations à destinations des élus pour l'enquête menée auprès des familles sur la place et le rôle des grands-parents. 1 598 parents y ont participé en région, dont 134 dans le Jura.
- Construction et coordination d'une enquête auprès de 1000 majeurs bénéficiaires d'une mesure de tutelle ou de curatelle accompagnés par les 8 Udaf de la région sur la manière dont ils ont vécu le confinement.
- Construction et coordination d'une enquête auprès des bénéficiaires d'une Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial des Udaf 25, 39, 71 et 89 sur leur vécu du confinement.

Service d'études du réseau UDAF/URAF de Bourgogne Franche-Comté dont la mission générale est de développer des outils de connaissances et d'informations sur la vie de l'ensemble des familles de la région.

Son objectif : mieux connaître les familles pour mieux les représenter auprès des pouvoirs publics.



### **Grands-parents : Les principaux constats dans le Jura**

Les parents donnent une place importante aux grands-parents.

La figure positive des grands-parents aidants et aimants est largement partagée.

Les parents ont de fortes attentes vis-à-vis d'eux. 63% souhaitent qu'ils passent du temps avec leurs petits-enfants quel que soit le contenu, 4 sur 10 espèrent qu'ils partagent des passions, des activités ou encore des valeurs, des convictions et 35% l'histoire familiale. Sous une forme ludique, les parents

attendent qu'ils inscrivent leurs enfants dans la lignée en partageant des savoirs.

Des rencontres intergénérationnelles fréquentes et régulières : 65% des ménages rencontrent la grand-mère et 58% le grand-père maternels une à plusieurs fois par mois. 5 sur 10 visitent les grands-parents paternels à cette même fréquence. L'utilisation des modes de communication est complémentaire et non substitutive aux rencontres. Les contacts entre grands-parents et petits-enfants sont donc nombreux.

Des solidarités familiales nécessaires à la conciliation des temps professionnels et familiaux des parents : La place des grands-parents auprès des petits-enfants se construit aussi à travers des solidarités vivaces : 67% des ménages ont reçu leur aide. 5 sur 10 pour accueillir les petits-enfants durant les vacances, 4 sur 10 en journée de manière occasionnelle s'ils ne sont pas scolarisés. Mais quelle que soit leur fréquence, l'aide à la garde des enfants est jugée indispensable par la moitié des parents concernés. Ils n'ont donc pas d'autre alternative.

L'enquête montre l'importance du lien et la fragilité des solidarités informelles qui méritent d'être mieux connues pour être préservées : l'allongement de la durée d'activité professionnelle ou la sollicitation plus forte des jeunes retraités comme « aidants » des plus âgés peuvent les affaiblir. Ces réalités devront être prises en compte dans les réflexions à venir, tant pour les politiques du grand âge que pour les politiques familiales.

### **Confinement : Quel vécu pour les majeurs accompagnés par les Udaf ?**

#### **L'impact du confinement sur la vie des majeurs protégés :**

Dans la région, les majeurs protégés n'ont pas été concernés par le regroupement familial. Peu nombreux sont ceux à avoir rencontré des difficultés à faire leurs courses. Caractérisés par

d'importantes vulnérabilités psychiques et sociales, 56% de la population ont pourtant déclaré avoir reçu de l'aide extérieure. L'entourage familial, amical est le premier acteur mobilisé. Mais le moral de ce public déjà fragile a été très affecté : 46% ont eu le sentiment de se sentir moins bien que d'habitude.

### Lien Udaf-Usager durant le confinement :

Ne pouvant ni accueillir, ni organiser des visites à domicile, les 8 Udaf ont recentré leur action, selon leurs propres modalités, sur des contacts téléphoniques hebdomadaires avec chaque usager. Ce qui devait prévaloir étaient l'écoute, l'information, le soutien et la réponse aux demandes formulées. 85% ont déclaré leur pleine satisfaction pour avoir été contactés très régulièrement. Cette continuité de service s'est révélée être une opportunité. Elle a permis le renforcement du lien usagers/Udaf.

En 2020, l'Observatoire de la famille a répondu à des sollicitations particulières : réalisation d'une enquête pour la Sauvegarde du Jura.



**JURA**  
Edition de Lons, Champagnole et du Haut-Jura

ACTU JURA ET RÉGION 11

## Grands-parents et petits-enfants : comment maintenir le lien ?

D'après une enquête réalisée en 2019 par l'Union départementale des associations familiales (Udaf), 60 % des grands-parents ont déclaré avoir eu à plusieurs reprises des relations étroites avec leurs petits-enfants. Ces relations étroites sont pour la majorité des grands-parents une source de joie et de bonheur. Mais elles sont aussi une source de tristesse et de peine. « Mais de la tristesse et de la peine, ce n'est pas ce qui fait que se caresser les cheveux est si agréable », dit-il. « Ce n'est pas ce qui fait que se caresser les cheveux est si agréable », dit-il. « Ce n'est pas ce qui fait que se caresser les cheveux est si agréable », dit-il.



Pendant le confinement, certains grands-parents continuent de garder leurs petits-enfants chez eux, avec les précautions utiles. Photo: P. H. / Le Journal de Jura

Préserver le lien, c'est aussi continuer de garder ses petits-enfants chez eux, avec les précautions utiles. « Mais de la tristesse et de la peine, ce n'est pas ce qui fait que se caresser les cheveux est si agréable », dit-il. « Ce n'est pas ce qui fait que se caresser les cheveux est si agréable », dit-il. « Ce n'est pas ce qui fait que se caresser les cheveux est si agréable », dit-il.

Plus d'après elle, les grands-parents ont eu à plusieurs reprises des relations étroites avec leurs petits-enfants. Ces relations étroites sont pour la majorité des grands-parents une source de joie et de bonheur. Mais elles sont aussi une source de tristesse et de peine.

Plus d'après elle, les grands-parents ont eu à plusieurs reprises des relations étroites avec leurs petits-enfants. Ces relations étroites sont pour la majorité des grands-parents une source de joie et de bonheur. Mais elles sont aussi une source de tristesse et de peine.

La distance n'est pas un obstacle. « Mais de la tristesse et de la peine, ce n'est pas ce qui fait que se caresser les cheveux est si agréable », dit-il. « Ce n'est pas ce qui fait que se caresser les cheveux est si agréable », dit-il. « Ce n'est pas ce qui fait que se caresser les cheveux est si agréable », dit-il.

Plus d'après elle, les grands-parents ont eu à plusieurs reprises des relations étroites avec leurs petits-enfants. Ces relations étroites sont pour la majorité des grands-parents une source de joie et de bonheur. Mais elles sont aussi une source de tristesse et de peine.

Plus d'après elle, les grands-parents ont eu à plusieurs reprises des relations étroites avec leurs petits-enfants. Ces relations étroites sont pour la majorité des grands-parents une source de joie et de bonheur. Mais elles sont aussi une source de tristesse et de peine.

### Des aînés de plus en plus connectés

De la technologie à la vidéo, les aînés sont de plus en plus connectés. Ils utilisent les réseaux sociaux, les applications de messagerie, les plateformes de visioconférence... Ces outils leur permettent de rester en contact avec leurs proches, de partager leurs photos et leurs vidéos, de participer à des ateliers en ligne... Ces outils leur permettent de rester en contact avec leurs proches, de partager leurs photos et leurs vidéos, de participer à des ateliers en ligne...



Les aînés de plus en plus connectés. Photo: P. H. / Le Journal de Jura

Plus d'après elle, les grands-parents ont eu à plusieurs reprises des relations étroites avec leurs petits-enfants. Ces relations étroites sont pour la majorité des grands-parents une source de joie et de bonheur. Mais elles sont aussi une source de tristesse et de peine.

### ZOOM

« Les aînés de plus en plus connectés... »

## Lire et Faire Lire

L'UDAF anime, en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement du Jura, un réseau de 80 lecteurs bénévoles répartis dans tout le département du Jura. Ces bénévoles souhaitent partager avec les enfants leur plaisir de la lecture. Ils interviennent auprès des jeunes enfants dans les écoles primaires, les médiathèques, les centres de loisirs et les crèches. Cependant, du fait de la crise sanitaire, la plupart des lectures ont été suspendues dès le premier confinement et n'ont pu reprendre en totalité à la rentrée scolaire 2020.



Afin d'accompagner les bénévoles dans leurs interventions et maintenir la bonne dynamique de leurs actions, l'UDAF et la Ligue de l'Enseignement ont ainsi organisé plusieurs rendez-vous :

- **Réunion de bilan** de l'année scolaire 2019-2020 le 16 octobre 2020 ;
- **Formation sur imagiers, abécédaires, albums, illustrations en littérature jeunesse** avec **Véronique ANDERSEN, Spécialiste en histoire de l'art** le 4 mars 2020 ;
- Rencontre entre **Sophie VAN DER LINDEN, romancière et critique littéraire, spécialiste de l'album jeunesse**, et les lecteurs bénévoles le 16 décembre 2020 en visioconférence.



*Réunion Bilan avec les lecteurs bénévoles le 16/10/20  
au Centre Social de Lons-le-Saunier*

## Le Parrainage de proximité

Le parrainage de proximité a été mis en place début d'année 2019. C'est un engagement bénévole et interfamilial se tissant autour d'une sollicitude partagée pour un enfant. C'est la construction d'une relation privilégiée et durable instituée entre un adulte (« Le parrain ») et un enfant (« le filleul »), à travers diverses activités (sorties culturelles, sportives...). Cette relation repose sur des valeurs d'échange, de réciprocité, d'enrichissement mutuel et sur la confiance.

### **Comment un parrainage se met en place ?**

Un parrainage est toujours encadré par une équipe de professionnels respectant les étapes suivantes :

#### **1 - Recrutement**

Chaque parrainage respecte une procédure de recrutement rigoureuse à travers :

- Des rendez-vous d'informations
- Des entretiens auprès des bénévoles parrains d'une part, de la famille et de l'enfant d'autre part (par la psychologue et la responsable du service)
- Une visite au domicile des parrains
- Des documents obligatoires à fournir (ex : extrait du casier judiciaire pour les parrains...).

## 2 – Mise en place

Concernant la création d'un binôme parrain-enfant, une équipe de professionnels et de représentants familiaux, se réunit pour étudier et valider chaque candidature. Le binôme parrain-enfant est formé selon les profils et les attentes de chacun. Cette équipe pluridisciplinaire forme la commission de sélection et de suivi du parrainage et a pour objectif



premier l'intérêt et le bien-être de l'enfant. Une ou plusieurs rencontres sont ensuite organisées avec le parrain, le parent, l'enfant et le service parrainage afin de faire connaissance. La formalisation du parrainage se traduit par la signature d'une convention.

## 3 - Accompagnement

Le service Parrainage assure un suivi adapté à chaque parrainage, jusqu'à la majorité de l'enfant. Par des appels, des réunions et des rencontres, il veille au bon déroulement de la relation, et intervient en cas de difficultés.

## Le Secrétariat départemental de la Médaille de la Famille

La Médaille de la Famille est une distinction honorifique accordée aux mères ou pères de familles qui élèvent ou ont élevé dignement de nombreux enfants, afin de rendre hommage à leur mérite et de leur témoigner la reconnaissance de la Nation. Il est institué une promotion par an, l'UDAF émet un avis quant aux candidatures. Au titre de la **promotion 2020**, le Secrétariat départemental de la Médaille de la Famille assuré par l'UDAF a traité **8 dossiers de candidatures**.



La demande de médaille peut être faite par l'intéressé lui-même ou l'intéressée elle-même, mais le plus souvent c'est le maire de la commune qui fait la proposition. La médaille est traditionnellement remise le jour de la Fête des mères par le maire de la commune.

## Communiquer – Informer

Site internet [www.udaf-jura.fr](http://www.udaf-jura.fr) pour retrouver toutes les actualités, publications et événements de l'UDAF. Sont également diffusées les actualités des associations familiales et des partenaires.

L'UDAF est aussi présente sur les réseaux sociaux : Facebook – Twitter - LinkedIn.

En lien avec la campagne de l'UNAF, l'UDAF du Jura s'est associée à l'initiative de reconnaissance des bénévoles pour l'action qu'ils mènent au quotidien au bénéfice des familles. Cette campagne d'information **#Merci pour les familles** a été lancée sur tous les réseaux début décembre 2020 à l'occasion de la Journée mondiale du bénévolat.



## Les liens avec le réseau UDAF-URAF-UNAF

### URAF BOURGOGNE – FRANCHE-COMTE

#### L'UDAF du Jura, un acteur actif du réseau UDAF/URAF régional



#### Actions marquantes au sein de l'URAF BFC en 2020 :

Pour le développement de la coordination régionale :

3 réunions institutionnelles régionales  
(Nombre réduit compte tenu de la crise sanitaire)

Pour développer une logique de travail en réseau, les Udaf et l'Uraf s'ouvrent à des méthodes collaboratives souples qui peuvent prendre différentes formes et être à l'initiative de différents acteurs du réseau.

La coordination régionale s'organise autour :

- De groupes de travail pilotés et organisés par l'Uraf :
  - Groupe de travail « Communication » : 3 réunions.
  - Groupe de travail « Observatoire » : 3 réunions.
- De réunions d'informations et d'échanges organisées par l'Uraf :
  - Réunion Présidents-Directeurs de la région : 2 réunions.
  - Réunion d'échanges et d'informations pour les Points Conseil Budget : 1 réunion.
- De groupes de travail ou d'initiative organisés par une Udaf ouverts aux autres Udaf de la région :
  - Réunion hebdomadaire des Directeurs pour faire face à la crise sanitaire.
  - Réunion mensuelle des responsables des ressources humaines des Udaf.
- De travaux : fruits d'une volonté d'échanges et d'entraide ;

Pour garder le lien avec les associations durant le confinement, les Udaf ont publié des « Lettres » intégrant des informations pratiques pour les familles en partie fournies par l'Uraf. Le travail de l'Udaf 21 a servi de support à la construction d'une version pour le l'Udaf 90 actualisée par l'Uraf : 1 par quinzaine.

Fin 2020, signature d'une convention avec l'Académie de Besançon pour développer l'Aide à l'Education Budgétaire auprès de ses personnels.

Pour organiser la représentation des familles au niveau régional, les UDAF se sont organisées en association interdépartementale : l'URAF BFC. Les UDAF travaillent ensemble au sein de l'URAF :

- à la mise en valeur de leurs capacités à être force de proposition.
- à l'accompagnement des représentants familiaux pour renforcer leurs compétences.
- au développement d'une nouvelle articulation et d'une dynamique de réseau.

Pour donner la parole aux familles et développer l'expertise du réseau Udaf/Uraf BFC :  
33 instances régionales où l'intérêt des familles est défendu.

Préparation d'1 Forum Citoyen sur le virage ambulatoire (reporté en 2021)

1 Observatoire de la famille : 3 enquêtes

Les Udaf ont pour la 1ère fois mobilisée l'Observatoire de la famille pour réaliser des enquêtes auprès de leurs usagers. Le développement de la coordination avec les salariés des services a conduit à la construction de 2 enquêtes :

- 1 à destination des Majeurs bénéficiaires d'une mesure de protection juridique (MJPM tutelle/curatelle).
- 1 à destination des Familles bénéficiaires d'une mesure judiciaire d'aide à la gestion budgétaire (MJAGBF).

1 objectif commun : Mesurer l'impact du 1er confinement sur les conditions de vie et l'adaptation de l'offre de service aux conditions exceptionnelles. Au-delà de la production de données, il a produit les analyses suivantes :

- Enquête usagers MJPM : 1 analyse régionale et 1 pour l'Udaf 25 et 1 pour l'Udaf 71 qui ont conforté leur échantillon départemental.
- Enquête usagers MJAGBF : 1 analyse départementale pour 4 Udaf : 25 ; 39 ; 89 ; 71 et 1 pour la Sauvegarde du Jura (partenaire de l'Udaf du Jura).

1 enquête « Grands-parents »

Objectif : Mesurer le rôle et la place des grands-parents dans les familles avec enfant :

8 synthèses départementales et 1 régionale

1 dossier de préconisations en matière de politique familiale à destination des élus.

1 campagne de communication coordonnée.

Pour mettre en valeur le poids du réseau :

Rencontre avec le Haut-Commissaire de la lutte contre la pauvreté pour mettre en avant le travail du réseau face aux vulnérabilités.



*Assemblée Générale  
de l'URAF BFC  
en visioconférence  
le 30/09/20*



L'UNAF du Jura adhère comme les 99 autres UDAF de France à l'UNAF. Partie prenante à part entière du réseau, elle participe activement aux actions impulsées par l'Union nationale (développement associatif, groupes de travail, conventions d'objectifs, diffusion des communiqués de presse, etc.).

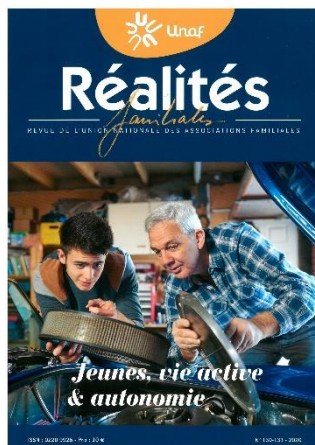


Du fait de la crise sanitaire, les réunions nationales se sont déroulées en très grande partie en visioconférence, telles que la rencontre annuelle des Présidents et Directeurs des UDAF et des URAF. Monsieur GREMAUD et Monsieur BONNOT ont participé à ces réunions en visioconférence tout au long de l'année 2020.

Le 26 septembre 2020, s'est tenue en présentiel l'Assemblée Générale de l'UNAF à Paris. Monsieur DUMONT a représenté l'UDAF du Jura à cette rencontre nationale.

Plusieurs bénévoles et salariés ont également participé tout au long de l'année 2020 à ces **groupes de travail nationaux, réunions organisées en visioconférence** : Réseau d'aide à la parentalité et parrainage de proximité et Microcrédit-Point Conseil Budget,

L'UNAF édite divers publications, notamment une revue trimestrielle « **Réalités Familiales** » traitant des questions d'actualité. L'ensemble des Présidents des Associations Familiales adhérentes et les Membres du Conseil d'Administration sont abonnés à cette publication.



*A la suite de l'Assemblée Générale du 26 septembre, Marie-Andrée Blanc réélue Présidente de l'UNAF*

## Les associations familiales au 31 décembre 2020



*En mouvement,  
pour et avec les familles !*

Les associations et mouvements familiaux sont présents sur l'ensemble du territoire jurassien dans une grande diversité.

Au 31 décembre 2020, **53 associations familiales** adhèrent à l'UDAF, représentant **2 038 familles**.

### Associations Familiales adhérentes

Associations et Mouvements Familiaux	Nombre d'adhérents
Association Familiale Protestante du Jura	22
Association Familiale Catholique de Champdivers	21
Association Familiale Catholique de Tavaux	36
Association Familiale Catholique de Voiteur	21
Familles Rurales Arc-En-Ciel	61
Association Familiale Laïque d'Arbois-Mouchard-Salins	151
Association Familiale Laïque de Lons-le-Saunier	69
Association Familiale Laïque de Saint-Aubin	170
Maison Familiale Rurale du Jura	41
Maison Familiale Rurale d'Amange	196
Maison Familiale Rurale de Salins-les-Bains	67
ADMR d'Andelot-en-Montagne	7
ADMR d'Arbois	19
ADMR d'Arinthod	19
ADMR de Beaufort	23
ADMR de la Brenne	13
ADMR de Chaussin	18
ADMR de Clairvaux les Lacs	18
ADMR de Desnes	33
ADMR de Dole	4
ADMR de Lons-le-Saunier	8
ADMR de Montmirey-le-Château	2
ADMR de Mouchard	10
ADMR du Nord Jura	18
ADMR de Nozeroy	12
ADMR d'Orgelet	13
ADMR de Parcey - Le Deschaux	2
ADMR de Poligny	13
ADMR de Pont-de-Poitte	17
ADMR de Saint-Julien	11
ADMR de Saint-Laurent-en-Grandvaux	17
ADMR de Salins-les-Bains	18
SIAD du Beau Suran	2
SIAD de la Bresse Comtoise	3



SIAD des Cantons Nord-Est	2
SIAD des Lacs	4
SIAD des Plateaux	2
SIAD du Boissel	4
SIAD du Parvis	4
SIAD du Revermont	4
SIAD du Val d'Orain	2
APEI d'Arbois	92
APEI de Lons le Saunier	209
APEI de Saint-Claude	56
Enfance et Familles d'Adoption	28
Délégation Unafam Jura	88
APF France Handicap	67
Association départementale des Conjointes Survivants	164
Association Familiale de Saint-Claude	2
Association Familiale de Beaufort	105
Association Familiale de Saint-Amour	2
Association Familiale d'Etival	10
Association L'Es-Sens de Vie	38

## Mouvements Familiaux associés

- Loisirs Populaires Dolois
- Habitat & Humanisme 39

## L'UDAF et son réseau d'associations familiales adhérentes



## Le Conseil d'Administration et le Bureau de l'UDAF

ADMINISTRATEURS	FONCTION	ASSOCIATION OU MOUVEMENT
<b>GREMAUD Hubert</b>	<b>Président</b>	ADMR - Salins-les-Bains
<b>MAZAUD Anne-Marie</b>	<b>Vice-Présidente</b>	APEI – Lons-le-Saunier
<b>DUMONT Jean-François</b>	<b>Secrétaire</b>	AFL - Saint-Aubin
<b>BIEVRE Arlette</b>	<b>Secrétaire-Adjointe</b>	APEI – Lons-le-Saunier
<b>BLEUZE Michel</b>	<b>Trésorier</b>	Enfance et Familles d'Adoption
<b>GRAVIER Maria-Del-Mar</b>	<b>Trésorière-Adjointe</b>	Association Familiale Catholique de Tavaux
<b>MONAMY Bernard</b>	<b>Membre du Bureau</b>	AFL - Saint-Aubin
<b>THOORENS Marie-Solène</b>	<b>Membre du Bureau</b>	AFC - Voiteur
<b>WEISS Jean-Roch</b>	<b>Membre du Bureau</b>	FDAFC
<b>BENOIT Héléne</b>	Administrateur	UNAFAM 39
<b>BERRODIER Sylvie</b>	Administrateur	APEI - Arbois
<b>CHAMPROBERT Jeanine</b>	Administrateur	Association des Conjoints Survivants du Jura
<b>CHARRIERE Jacqueline</b>	Administrateur	Association des Conjoints Survivants du Jura
<b>DALUZ Dominique</b>	Administrateur	APEI – Lons-le-Saunier
<b>DANDELLOT Alain</b>	Administrateur	APF France Handicap
<b>DAUBIGNEY Marc</b>	Administrateur	CDAFAL
<b>FRESSOZ Anne-Marie</b>	Administrateur	AF du Canton de Beaufort
<b>LOUIS Hervé</b>	Administrateur	Association Familiale Protestante du Jura
<b>PERIDON Jacques</b>	Administrateur	Association Familiale Protestante du Jura
<b>VINCENT-NEVEU Catherine</b>	Administrateur	Association Familiale de Saint-Claude
<b>VIVANT Geneviève</b>	Administrateur	FDADM

# Les Représentations de l'UDAF

## Les représentations départementales et régionales

ORGANISMES	REPRESENTANTS
<b><u>Secteur HABITAT</u></b>	
<i>Jura Habitat</i>	Hubert GREMAUD
<i>SICA</i>	Hubert GREMAUD
<i>Commission Départementale de l'Habitat</i>	Arlette BIEVRE
<i>Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat (Conseil Départemental du Jura)</i>	Olivier BONNOT (Titulaire) Hubert GREMAUD (Suppléant)
<i>Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat</i>	Hubert GREMAUD (Titulaire) Jeanine CHAMPROBERT (Titulaire) Sylvie BERRODIER (Suppléante) Olivier BONNOT (Suppléant)
<i>Association Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)</i>	Hubert GREMAUD
<i>Commission Départementale pour l'Amélioration de l'Habitat (CAH)</i>	Arlette BIEVRE (Titulaire) Daniel NOCERINO (Suppléant)
<i>Commission départementale de Conciliation en matière de logement</i>	Arlette BIEVRE (Titulaire) Jacques PERIDON (Suppléant)
<i>Commission de Médiation</i>	Arlette BIEVRE (Titulaire)
<i>Grand Dole Habitat</i>	Jean-François DUMONT
<i>Plan Départemental de l'Habitat et de l'Insertion</i>	Jeanine CHAMPROBERT (Titulaire) Olivier BONNOT (Suppléant)
<i>Commission départementale de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions (CCAPEX)</i>	Olivier BONNOT
<b><u>Secteur SOCIAL</u></b>	
<i>Caisse d'Allocations Familiales (CAF)</i>	Vincent AUGER (Titulaire) Olivier BONNOT (Titulaire) Ghania MAYOT (Titulaire) Bernard MENETRIER (Titulaire) Jean-François DUMONT (Suppléant) Patricia LACHELIER (Suppléante) Daniel NOCERINO (Suppléant)
<i>Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)</i>	Marc DAUBIGNEY (Titulaire) Patricia LACHELIER (Suppléante)
<i>Commission Départementale de l'Accueil des Jeunes Enfants (CDAJE)</i>	Jeanine CHAMPROBERT
<i>Conseil de Famille des Pupilles de l'Etat Commission d'Agrément</i>	Sophie SIMON (Titulaire) Annie PONCET (Suppléante)
<i>Commission de Surveillance du Foyer Départemental de l'Enfance</i>	Patricia LACHELIER
<i>Conseil Territorial de Santé du Jura</i>	Hubert GREMAUD (Titulaire)
<i>Centres Hospitaliers : Centre Hospitalier de Dole Centre Hospitalier Spécialisé de Saint-Yllie</i>	Maria-Del-Mar GRAVIER (Titulaire) Jacques PERIDON (Suppléant)

<i>Polyclinique du Parc - Dole Maison d'Enfants à Caractère Sanitaire (MECS) – La Beline - Salins-les-Bains Hospitalisation à Domicile (HAD) du Jura Clinique du Jura Centre Hospitalier du Pays de Revermont Centre Hospitalier de Saint-Claude</i>	Maria-Del-Mar GRAVIER (Titulaire) Michel BLEUZE (Titulaire) Jean-François DUMONT (Titulaire) Michèle POUX (Suppléante) Michel BLEUZE (Suppléant) Michel BLEUZE (Suppléant)
<i>Association de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence du Jura</i>	Jeanine CHAMPROBERT
<i>Commission des Litiges liés à l'Allocation Personnalisée d'Autonomie</i>	Arlette BIEVRE (Titulaire) Hubert GREMAUD (Suppléant)
<i>Dispositif MAIA</i>	Monique LAITHIER (Titulaire) Olivier BONNOT (Suppléant)
<i>Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA)</i>	Jean-François DUMONT (Titulaire - Collège Personnes âgées) Hubert GREMAUD (Suppléant - Collège Personnes âgées) Jean-François DUMONT (Titulaire - Collège Personnes handicapées) Hélène BENOIT (Suppléante - Collège Personnes handicapées)
<i>Commission de sélection de l'appel à projet pour l'ouverture de places CADA</i>	Olivier BONNOT
<i>Commission départementale de sélection d'appel à projet social ou médico-social</i>	Jeanine CHAMPROBERT
<i>Commission Intercommunale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées (Communauté de Communes du Comté de Grimont – Poligny)</i>	Nicole PONCET
<i>Comité de pilotage du Schéma directeur sur l'accessibilité – Grand Dole</i>	Bernard MONAMY (Titulaire) Eric PRACISNORE (Suppléant)
<i>Equipe pluridisciplinaire départementale en charge de la fraude au RSA</i>	Olivier BONNOT
<b><u>Secteur ECONOMIE-ENVIRONNEMENT</u></b>	
<i>Commission Départementale d'Aménagement Commercial</i>	Olivier BONNOT Isabelle DESGUILLES
<i>Commission départementale de Surendettement</i>	Isabelle DESGUILLES
<i>Mission d'Expertise et de Suivi des Epanches</i>	Hubert GREMAUD
<i>Commission de suivi de Site (CSS) du Centre de stockage du Jura -Courlaoux-Les Repôts-</i>	Hubert GREMAUD
<i>Commission Locale des Transports particuliers de personnes</i>	Arlette BIEVRE (Titulaire) Bernard MONAMY (Suppléant)
<i>Commission Départementale de la Sécurité Routière</i>	Florian ROCHAT (Titulaire) Hubert GREMAUD (Suppléant)
<i>Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires &amp; Technologiques (CODERST)</i>	Bernard MONAMY (Titulaire) Jacques PERIDON (Suppléant)
<i>Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture (CDOA)</i>	Bernard MONAMY (Titulaire) Isabelle DESGUILLES (Suppléante) Hubert GREMAUD (Suppléant)

<i>Commission Départementale d'Organisation &amp; de Modernisation des Services Publics</i>	Jeanine CHAMPROBERT
<i>Commission de Consultation des Services Publics Locaux (SIDEK du Jura)</i>	Jeanine CHAMPROBERT (Titulaire) Véronique VERBEECK (Suppléante)
<i>Commission Consultative des Services Publics Locaux (Ville de Lons)</i>	Hubert GREMAUD
<i>Conseil d'Administration de la Chambre d'Agriculture du Jura</i>	Hubert GREMAUD
<b><u>Secteur EDUCATION</u></b>	
<i>Conseil Départemental de l'Education Nationale (CDEN)</i>	Bernard MONAMY (Titulaire) Florian ROCHAT (Suppléant)
<i>Maison ACCUEIL &amp; SOLEIL - Mesnay</i>	Liliane MAGNIN-FEYSOT
<b><u>DIVERS</u></b>	
<i>Conseil Départemental de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative (CDJSVA)</i>	Hubert GREMAUD (Titulaire) Michèle POUX (Suppléant)
<i>Commission Garantie Jeunes</i>	Hubert GREMAUD
<i>Information Jeunesse Jura</i>	Isabelle DESGUILLES
<i>Bureau d'Aide Juridictionnelle T.G.I. de Lons-le-Saunier</i>	Olivier BONNOT (Titulaire) Isabelle DESGUILLES (Suppléante)
<i>Commission d'Indemnisation des Victimes T.G.I. de Lons-le-Saunier</i>	Olivier BONNOT (Titulaire) Isabelle DESGUILLES (Suppléante)
<i>Commission Départementale Consultative des Gens du Voyage</i>	Olivier BONNOT
<i>Conférence départementale de la Laïcité et la Liberté religieuse</i>	Olivier BONNOT
<i>Jury pour la délivrance des diplômes funéraires</i>	Florian ROCHAT Jeanine CHAMPROBERT
<b><u>URAF Bourgogne – Franche-Comté</u></b>	
<i>Conseil d'Administration</i>	Hubert GREMAUD (Bureau) Hélène BENOIT Bernard MONAMY Directeur (Bureau) Michel BLEUZE (AG)



## Les représentations dans les CCAS et CIAS

En 2020, le renouvellement des mandats des représentants familiaux siégeant dans les Centres Communaux d'Action Sociale ou les Centres Intercommunaux d'Action Sociale a eu lieu à l'issue des élections municipales.

<b>CCAS - CIAS</b>	<b>Représentant familial désigné par UDAF</b>
<b>BEAUFORT-ORBAGNA</b>	PRENTOUT Céline
<b>BLETTERANS -CIAS-</b>	CHAMPROBERT Jeanine PRUDENT Ghislaine
<b>CHAMPAGNOLE</b>	CHARRIERE Jacqueline BRUILLARD Colette
<b>COSGES</b>	ROBELIN Michèle
<b>COUSANCE</b>	FRESSOZ Anne-Marie
<b>CUISIA</b>	CLERC Marie-Claude
<b>DAMPARIS</b>	MENETRIER Bernard
<b>DOLE</b>	GRAVIER Maria-Del-Mar
<b>DOMBLANS</b>	MESANGE Armelle
<b>FONTAINEBRUX</b>	COUTURIER Joëlle
<b>FOUCHERANS</b>	DUMONT Jean-François
<b>LAC-DES-ROUGES-TRUITES</b>	MOREL-JEAN Anne-Marie
<b>LARNAUD</b>	NAUDIN Claude
<b>LONS-LE-SAUNIER</b>	BERRODIER Sylvie
<b>MONT-SUR-MONNET</b>	JACQUENOT Claude
<b>MOUCHARD</b>	LOUIS Hervé
<b>NANCE</b>	BERODIER Colette
<b>PERRIGNY</b>	VENET François
<b>POLIGNY</b>	MAYOT Ghania
<b>RAHON</b>	PICAUD Danielle
<b>SAINT-AUBIN</b>	MONAMY Bernard
<b>SAINT-CLAUDE</b>	MARTIN Marie-Françoise
<b>SALINS-LES-BAINS</b>	GREMAUD Hubert
<b>TAVAUX</b>	CHAPUIS Odile
<b>TERRE D'EMERAUDE -CIAS-</b>	BLEUZE Michel
<b>VILLETTE-LES-DOLE</b>	CARD Gérard
<b>VILLERS-ROBERT</b>	DOUZENEL-TETU Danielle

## Les Commissions Thématiques



Les commissions sont des groupes de travail constitués par des Administrateurs, des militants familiaux et des salariés, qui permettent la réflexion sur toute thématique concernant la vie des familles et de définir des pistes d'actions à entreprendre.

Droit de la famille  
et protection  
de l'enfance

Politique familiale  
et politique sociale

Economie - Emploi  
Formation  
professionnelle

Cohésion sociale  
et vie quotidienne

Education  
Jeunesse

Commission  
financière  
et technique

Habitat  
et cadre de vie

Comité de pilotage  
« Projet associatif  
& Référentiel  
évaluation »

Commission de  
développement  
de la vie  
associative

Commission  
de contrôle des  
listes électorales  
et d'agrément

# LA POLITIQUE QUALITÉ EN 2020

## Démarche d'amélioration et d'évaluation

**Le management** de l'Évaluation et de l'Amélioration continue à l'Udaf du Jura est piloté par le Directeur Général, Monsieur BONNOT, assisté de la référente Qualité et ce, en lien avec les orientations du Conseil d'Administration et de son **projet associatif**.

Notre **Politique Qualité** est de **poursuivre** notre démarche de manière **participative** et **transversale** aux différents métiers et services. L'équipe de Direction est porteuse de cet état d'esprit et des exigences des textes qui couvrent le champ de nos interventions.

La démarche d'amélioration continue contribue à une réflexion quotidienne sur :

- Les modes d'organisation et de fonctionnement de l'Udaf du Jura
- Le sens donné à notre travail au travers de l'exercice de nos missions
- Les besoins identifiés dans nos pratiques pour les bénéficiaires, les familles, les professionnels de l'Udaf et les partenaires.

Pour cette année 2020, le contexte sanitaire et les règles applicables n'ont pas facilité la mise en œuvre de notre démarche au sens où nous l'entendions.

En effet, notre volonté de poursuivre une démarche participative au travers de groupes de travail et de temps de réunion a été fortement impactée. Les échanges avec les partenaires ont été également réduits, ainsi que les regroupements nationaux.

**Toutefois nous avons poursuivi notre réflexion de la manière suivante :**

1. **Aux réunions mensuelles Qualité avec l'équipe de Direction qui permettent de cibler un ordre du jour et le suivi de nos axes d'amélioration, nous avons ajouté des réunions qualité au sein des différents services.**

La référente Qualité anime ces réunions pour chaque service sur un temps dédié tous les deux mois afin de présenter les nouvelles procédures internes, de faciliter l'appropriation des recommandations, de transmettre les informations relatives au cadre légal et aux évaluations internes-externes, de les préparer à la nécessité et à l'intérêt des contrôles internes en les associant.

Mais c'est également un temps d'échange avec les équipes qui peuvent être force de propositions suite aux constats effectués sur le terrain dans leurs pratiques (ex: outils à mettre en place pour recueillir l'accord de la personne ou les adapter à leur compréhension, outils de traçabilité, méthode de travail et recherche d'efficience...).

Même si notre politique Qualité doit être stratégique, nous la souhaitons également très opérationnelle, proche des équipes, l'intérêt visé étant celui des bénéficiaires.



## 2. Le Projet des services, document de référence garant de la prise en charge de notre Public est finalisé.

Défini comme un axe de progrès prioritaire lors de notre première évaluation externe, nous avons choisi de réaliser un projet pour l'ensemble des domaines d'activités de l'UDAF et pas seulement pour ceux qui font l'objet d'une obligation en matière d'évaluation interne – externe.

Des marges de progression sont envisagées pour l'ensemble de nos services et notre souci d'amélioration doit être tourné vers l'ensemble des publics pour lesquels nous intervenons.

**Notre Projet de service** est donc **un projet des services** qui est réactualisé pour une période de 5 ans « 2020-2025 » en cohérence avec les valeurs de notre **projet associatif** et la prise en compte **des orientations de l'UNAF**.

Nous souhaitons faire de ce projet qu'il soit l'émanation d'une réflexion partagée par les professionnels plutôt que de répondre uniquement à une obligation administrative et réglementaire.

Nous avons donc réalisé un projet de service pour les missions suivantes :

- Un projet de service « tutelle aux biens des mineurs »
- Un projet de service « délégués aux prestations familiales »
- Un projet de service « information et soutien aux tuteurs familiaux »
- Un projet de service « logement accompagné »
- Un projet de service « mesures d'accompagnement social »
- Un projet de service « mesures judiciaires à la protection des majeurs »

Validation :

Présentation du projet des services au conseil d'administration de l'Udaf le 13/10/20
Présentation du projet des services au Comité Social et Economique (voir procès-verbal du 02/12/20)

Ce projet des services sera présenté dans chaque réunion de service par la référente qualité afin que chacun puisse s'approprier les pistes d'amélioration à mettre en œuvre pour les 5 ans à venir. Des groupes de travail seront proposés pour la réalisation de ces actions, ce projet des services se doit d'être un outil concret pour leur mise en œuvre. **Les objectifs ciblés doivent également être rattachés à notre plan d'amélioration global qui regroupe d'autres actions provenant d'autres sources** : évaluation, évolution du cadre réglementaire, contexte sanitaire, actualisation du fonds documentaire, évolution organisationnelle, demande des magistrats, participation des bénéficiaires (enquêtes de satisfaction, analyse des réclamations).

Le contexte sanitaire a impacté aussi le soutien aux professionnels au travers des reports des instances Ethique, d'analyse de la pratique, de l'animation de réunions de service et technique, de formations, de réunions d'accueil des nouveaux salariés.

Nous avons dû nous adapter au télétravail et aux réunions en visio-conférence.

**L'actualisation de notre fonds documentaire et de nos procédures internes** s'est toutefois poursuivie, nous avons travaillé sur différentes procédures par exemple : la sécurisation et la gestion des clés des bénéficiaires sous protection judiciaire, la vente du patrimoine mobilier et immobilier, les astreintes judiciaires...etc.

## La démarche d'amélioration et la participation des bénéficiaires.

Toujours dans un **souci de bienveillance**, nous analyserons l'enquête de satisfaction qui a été faite au niveau régional auprès de personnes protégées et de famille suivies par nos services. Evidemment liée à un contexte, cette enquête a toutefois permis d'établir l'importance du lien et des visites à domicile mais surtout nous donne des pistes d'amélioration concernant nos méthodes de prise de contact avec les personnes. Un groupe de travail sera constitué sur cette thématique. Notre intervention ne doit pas seulement répondre à un besoin mais davantage cibler des contacts à l'initiative des professionnels et envers les bénéficiaires. Par contre nous avons dû suspendre l'utilisation de bornes de satisfaction « Happy or not » dans nos différents accueils au vu du contexte également.

## Les objectifs 2021

**En attendant les orientations et le nouveau dispositif d'évaluation porté par la Haute Autorité de santé concernant les établissements sociaux et médico-sociaux, nous continuons notre réflexion.**

Nous travaillons pour et avec des personnes accompagnées ou protégées mais dont l'image et la place dans notre société continue à évoluer, nous devons donc nous aussi en tant que professionnels continuer à nous interroger sur nos pratiques, donner encore plus de sens à ces termes d'inclusion, de citoyenneté au travers de nos missions.

Il nous faudra également accentuer l'intégration des schémas territoriaux dans nos actions d'amélioration en prenant en compte les orientations prioritaires qui en découlent. Nous devons étudier les nouveaux schémas départementaux fixés à compter de 2021 concernant la protection de l'Enfance et s'appuyer sur le protocole fixant les modalités de coordination entre partenaires ainsi que le nouveau schéma départemental en faveur des personnes âgées et handicapées.

Toutes ces actions entreprises devront ensuite faire l'objet d'un suivi, de contrôles internes et externes visant à s'assurer de leur mise en place, de leurs effets, de l'utilité des outils créés pour les salariés s'il y a lieu, de la nécessité ou pas d'actions correctives, mais surtout pour le bénéficiaire.

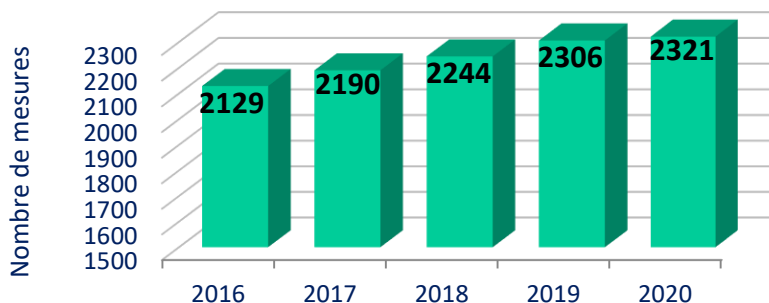
**Si nous pouvons l'identifier, nous pourrions repérer le sens de notre action et de notre démarche d'amélioration continue.**



# SERVICE MANDATAIRE JUDICIAIRE A LA PROTECTION DES MAJEURS

## Les chiffres de l'activité de l'année 2020

### Evolution du nombre de mesures au 31 décembre de chaque année



**+ 0.65 %** d'augmentation d'activité par rapport à 2019  
(+ 15 mesures)

**+ 9 %** d'augmentation d'activité par rapport à 2016.

**98.76 %** de réalisation de l'activité par rapport au nombre de mesures prévisionnel (2 350).

**287** nouvelles mesures.

**220** mesures révisées.

**272** mesures clôturées.

**295** missions du Pôle juridique en cours en 31/12/20.  
129 missions ont été clôturées en 2020.

**88 %** des bénéficiaires vivent seuls.

**48 %** des majeurs protégés ont 60 ans et plus.

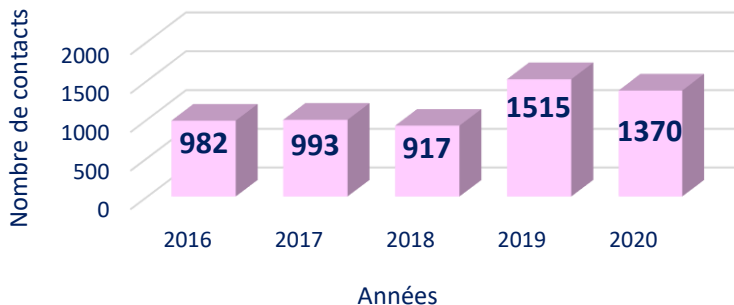
**59 %** des majeurs protégés vivent à leur domicile.

**111** nombre d'établissements dans lesquels nous intervenons pour le suivi de nos bénéficiaires.

# SERVICE D'INFORMATION ET DE SOUTIEN AUX TUTEURS FAMILIAUX

## Les chiffres de l'activité de l'année 2020

### Evolution du nombre de contacts par années



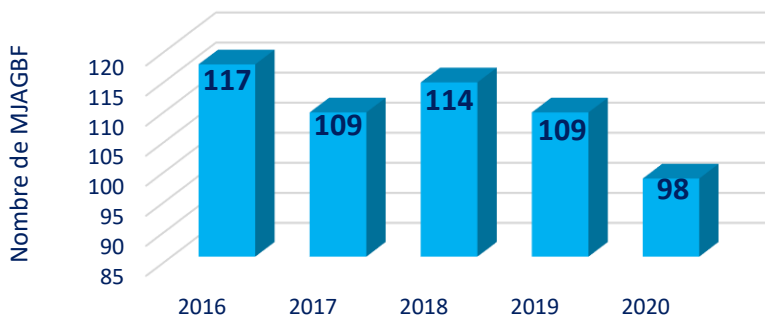
- 60 %** des demandes concernent une première demande et 40 % sont liées à un suivi.
- 60 %** demandes concernent des situations pour lesquelles il n'y a pas de mesure de protection.
- 32 %** des contacts sont des rendez-vous personnalisés.
- 33 %** des rendez-vous personnalisés sont réalisés au domicile.
- 7** rencontres ont été réalisées pour présenter les différents mandats de protection, le rôle du mandataire, le consentement du majeur, la réforme....
  - ↳ Une à destination des familles organisée avec l'Association France Alzheimer.
  - ↳ Trois aux équipes salariés du Service d'Accompagnement d'Arbois et de Dole, au Foyer d'Accueil Médicalisé de Morez et à la Maison Départementale des Personnes Handicapées.
  - ↳ Une réunion destinée aux Tuteurs Familiaux du FAM de Morez et Chaux des Crotenay ainsi que de l'APEI.

# SERVICE DÉLÉGUÉS AUX PRESTATIONS FAMILIALES

## Les chiffres de l'activité de l'année 2020

**MJAGBF : Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial**

### Evolution du nombre de MJAGBF au 31 décembre de chaque année



- 10%** de baisse d'activité par rapport au 31/12/19, 11 mesures en moins.
- 66 %** des mesures ont une ancienneté inférieure ou égale à 3 ans.
- 25** nouvelles mesures
- 85** renouvellements de mesure
- 36** mainlevées
- 41 %** des mainlevées sont liées à une évolution positive de la situation de la famille
- 4 ans** durée moyenne d'une mesure
- 263** enfants concernés par la MJAGBF

# SERVICE MESURES D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

## AEB - ASLLA – MASP - MAESF

### Les chiffres de l'activité de l'année 2020

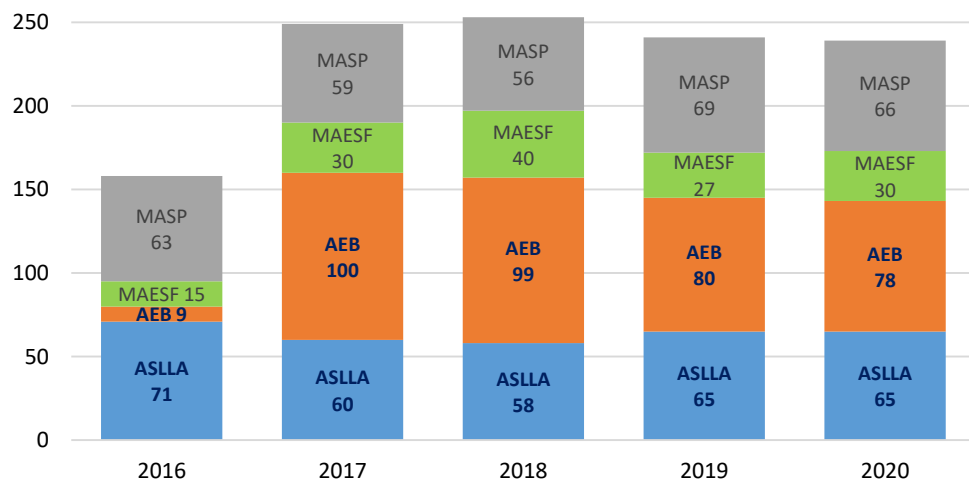
AEB : Action Éducative Budgétaire

ASLLA : Accompagnement Social Lié au Logement Autonome

MASP : Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé

MAESF : Mesure d'Accompagnement en Economie Sociale et Familiale

### Evolution du nombre de mesures au 31 décembre de chaque année



**239** mesures au 31/12/20

**248** nouvelles mesures

**301** renouvellements de mesure

**257** mesures clôturées

**83 %** des bénéficiaires sont des personnes seules dont la moitié a des enfants à charge

**68 %** des bénéficiaires sont âgés entre 30 et 59 ans

**32 %** des bénéficiaires sont en activité professionnelle

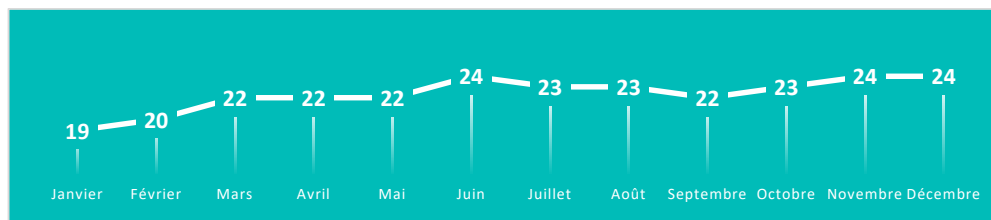
# SERVICE LOGEMENT ACCOMPAGNE

## Les chiffres de l'activité de l'année 2020

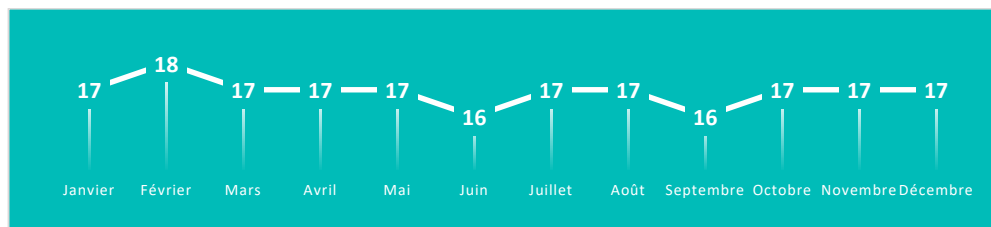
### 2 structures d'hébergement social

- Une Maison relais à Lons-le-Saunier
- Une Résidence d'accueil à Saint-Claude

### L'occupation mensuelle de Maison relais en 2020



### L'occupation mensuelle de la Résidence d'accueil en 2020



**76.14 %** taux d'occupation de la Maison relais

**93.98 %** taux d'occupation de la Résidence d'accueil

**41** résidents au 31/12/2020

**52** résidents accueillis en 2020  
42 hommes et 10 femmes

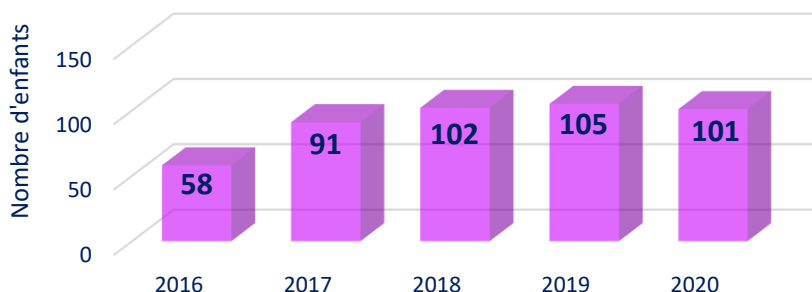
**17** nouveaux résidents en 2020

**11** résidents ont quitté les structures

# SERVICE GESTION DES BIENS MINEURS

## Les chiffres de l'activité de l'année 2020

### Évolution du nombre de mesures au 31 décembre de chaque année



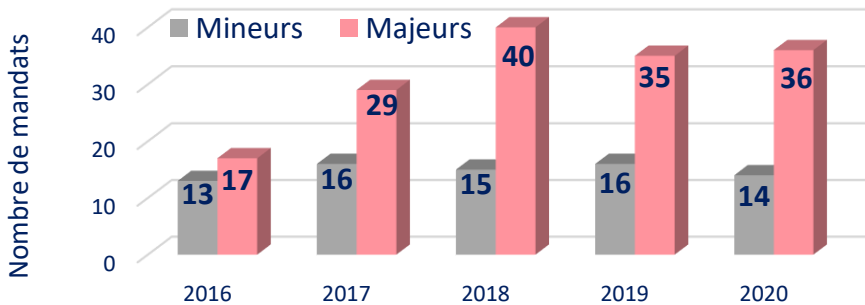
- 78 %** des Tutelle aux biens concernent des Mineurs Non Accompagnés (MNA).
- 58** nouvelles mesures.
- 62** clôtures de mesures (majorité de l'enfant).
- 86 %** des mesures ont une ancienneté inférieure ou égale à 3 ans.
- 90 %** des mineurs sont âgés de 15 ans ou plus.
- 80%** des enfants vivent dans une Maison d'Enfants.



## SERVICE MANDATS AD HOC

### Les chiffres de l'activité de l'année 2020

#### Évolution du nombre de mesures au 31 décembre de chaque année



- 50** mesures au 31/12/2020.
- 15** nouvelles mesures : 2 mineurs – 13 majeurs.
- 16** mandats clos : 4 mineurs – 12 majeurs.
- 46 %** des mesures ont une ancienneté inférieure ou égale à 3 ans.
- 30 %** des missions concernent une succession.

## POINTS CONSEIL BUDGET

Ayant obtenu le label officiel de l'Etat, l'UDAF a ouvert à la fin de l'année 2020 un **Point Conseil Budget** dans chacun de ces territoires :

- **Lons-le-Saunier et sa région,**
- **Dole et Jura Nord.**



Chacun d'entre nous peut être confronté à des difficultés financières. Perte d'un emploi, séparation, ou tout simplement accumulation de crédits amènent de nombreuses familles à perdre pied. L'objectif des Points Conseil Budget de l'UDAF est de proposer un soutien à toute personne, quels que soient sa situation professionnelle ou son niveau de ressources, dès que les premiers signes de difficulté financière apparaissent.

Les deux conseillères des Points Conseil Budget sont à disposition des familles pour les accompagner dans leurs difficultés budgétaires en vue de préserver leur pouvoir d'achat, éviter les frais d'incidents bancaires et contribuer à lutter contre le surendettement.

Les conseils sont personnalisés et le suivi est confidentiel et entièrement gratuit pour les personnes accompagnées. L'approche familiale de l'UDAF, son expérience en matière d'accompagnement budgétaire, son offre de microcrédit personnel, la défense des consommateurs constituent le gage d'un accompagnement de qualité.

### Le microcrédit personnel

Depuis janvier 2010, l'UDAF offre un **service de microcrédit personnel**, qui est un prêt bancaire accordé à une personne n'ayant pas accès au crédit bancaire classique. Le microcrédit permet de financer un projet porté par une personne qui dispose d'une capacité de remboursement. Le bénéficiaire est accompagné par le service de l'UDAF, qui évalue son projet et assure le suivi de ce projet. Le microcrédit doit permettre à la personne de réaliser un projet d'insertion professionnelle ou sociale. Les objets sont variés et peuvent concerner l'emploi, la mobilité, l'éducation et la formation, le logement, la santé... Le montant des prêts est compris entre 300 € et 4 000 €, avec une durée maximale de remboursement de 48 mois.

Ce dispositif repose sur un partenariat entre l'UDAF, qui est chargée d'accompagner le bénéficiaire, les banques Parcours Confiance ou Créa-Sol, qui octroient le prêt, et la Caisse des Dépôts-Banque des Territoires, qui apporte la garantie financière de l'Etat.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, l'UDAF a été reconnue comme **plateforme départementale du Microcrédit personnel** par la Caisse des Dépôts, en coordination avec le CIDFF du Jura. Cette plateforme permet de développer le service en collaboration avec des prescripteurs : Services sociaux du Département, CCAS, structures d'insertion, associations d'aide à domicile, sociétés privées.... Ainsi, une convention de partenariat est proposée aux prescripteurs pour une meilleure information et orientation du public quant aux demandes de microcrédit.

### Bilan d'activité 2020

Du **1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020**, le bilan statistique quant à notre activité plateforme microcrédit est le suivant :

## 175 demandes de microcrédit traitées (131 par UDAF et 44 par le CIDFF)

–contre 187 demandes traitées en 2019-, légère baisse d'activité due aux confinements, dont :  
45 demandes de microcrédit présentées par l'UDAF du Jura à Parcours Confiance ou à CREA-SOL, qui se répartissent ainsi :

- 25 prêts accordés par la banque, - 20 refus du banquier ;

et 17 demandes de microcrédit présentées par le CIDFF du Jura à Parcours Confiance, qui se répartissent ainsi :

- 6 prêts accordés par la banque, - 11 refus du banquier.

## Le Service d'information et de défense des consommateurs

Ce service d'information et de défense des consommateurs est ouvert du :

**Lundi au vendredi, de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures.**

Il permet aux consommateurs, même non adhérents à une association familiale, d'être informés gratuitement sur tout problème juridique, social, administratif, etc.

Notre association est aussi à la disposition de tout consommateur, afin de tenter de résoudre à l'amiable un litige qu'il peut rencontrer avec un professionnel.

Durant l'année 2020, **110 demandes** ont été traitées par notre Service. Certaines demandes nécessitent une étude approfondie après avoir rencontré le consommateur et appellent à de nombreux contacts soit par téléphone, soit par courrier, souvent recommandé, avec le professionnel. Les domaines d'intervention sont très divers : assurances, mutuelles, réparations automobiles, achats à domicile, achats par correspondance ou par internet, téléphonie mobile, abonnement internet, crédit, surendettement, service-après-vente, achats sur foires et salons, etc.

## AEB ACTION LOGEMENT

Cette nouvelle mission **AEB -Accompagnement éducatif budgétaire- Action Logement** a été mis en place en septembre 2019. Une convention a été conclue entre la Direction régionale Action Logement et l'UDAF du Jura. L'objectif de ce partenariat est de confier à l'UDAF des missions d'accompagnement social des salariés en difficulté de logement, qu'ils soient locataires ou propriétaires. Le territoire d'intervention est l'ensemble du département du Jura.

En 2020, **13 situations** qui relèvent de l'accompagnement budgétaire et, dans certains cas, d'un suivi des conditions de logement ont été prises en charge.

Deux intervenantes sociales sont dédiées -à temps partiel- au suivi de ces mesures d'accompagnement budgétaire.



## SERVICE POLE GED - ACCUEIL

Le Pôle accueil de l'UDAF à Lons le Saunier est composé de 4 salariées en CDI.

Les missions du Pôle accueil sont les suivantes :

- Accueillir, informer, orienter le public avec bienveillance dans le respect de la charte d'accueil de l'UDAF du Jura.
- Assurer des fonctions administratives et logistiques :
  - Traitement du courrier entrant (Numérisation et vidéocodage) et sortant (affranchissement)
  - Enregistrement des ordonnances et des notifications concernant les bénéficiaires de l'UDAF du Jura
  - Recenser les besoins en petits travaux d'entretien et les transmettre aux prestataires après validation du Directeur
  - Gestion des voitures de service.

### Les chiffres de l'activité de l'année 2020

#### Nombre de lettres affranchies

**55 700**

**soit -16,11 % par rapport à 2019**

#### Nombre de courriers numérisés

**189 780**

**soit + 4.58 % par rapport à 2019**

#### Nombre d'enregistrements (nouvelles mesures, renouvellements, départs)

**1 980**

**soit -5,62 % par rapport à 2019**

## SERVICE COMPTABILITE

L'organisation fonctionnelle du service comptabilité est répartie en quatre domaines d'intervention :

- Comptabilité générale
- Comptabilité des bénéficiaires
- Suivi des contrats et conventions
- Informatique et réseaux

Le service comptabilité est composé de 7 salariés et d'une Chef de service. Les salariés sont spécialisés dans un domaine : traitement des factures, traitement des frais de gestion, informatique...

### Les chiffres de l'activité de l'année 2020

<b>Comptabilité générale (budgets, comptes d'exploitation, bilans)</b>
<b>15 services distincts</b>

<b>Informatique</b>
<b>378 dépannages</b>

<b>Comptabilité pour les bénéficiaires</b>		
<b>Nature des tâches</b>	<b>Nombre Année 2020</b>	<b>Nombre par jour</b>
Nombre de paiements	<b>181 153</b>	<b>697</b>
Nombre de factures prélevées sur les comptes individuels	<b>50 488</b>	<b>194</b>
Nombre d'autorisations d'achat	<b>5 579</b>	<b>21</b>
Nombre de factures numérisées	<b>62 414</b>	<b>240</b>
Nombre d'audits sur les dossiers	<b>72</b>	
Contrôle matérialisation des achats	<b>64 réalisés par téléphone</b>	

Montant des dépenses en 2020 **43 201 073 €**

Montant des recettes en 2020 **47 737 996 €**

## SERVICE RESSOURCES HUMAINES

Le service Ressources Humaines est composé de 2 salariées.

Les missions de ce service sont :

- Gérer la paie
- Assurer les déclarations sociales et fiscales et leurs règlements
- Réaliser les contrats de travail et les avenants
- Gérer le temps de travail des salariés (congés, absences...)
- Gérer les dossiers administratifs du personnel
- Mettre en place le plan de développement des compétences
- Veiller au respect des obligations légales de travail et appliquer la réglementation en vigueur relative au droit du travail.

### Les chiffres de l'année 2020

<b>Nombre de nouveaux CDI</b>	<b>10</b>	<b>1</b>	<b>Création de poste</b>
		<b>9</b>	<b>Remplacements suite départ ou changement de poste</b>
<b>Nombre de CDD</b>	<b>13</b>	<b>10</b>	<b>Remplacements maladie, maternité, CPE</b>
		<b>2</b>	<b>Augmentation temporaire d'activité</b>
		<b>1</b>	<b>Contrat d'apprentissage</b>
<b>Avenants</b>	<b>14</b>	<b>soit - 51 % par rapport à 2019</b>	
<b>Nombre de fins de contrat</b>	<b>12</b>	<b>3</b>	<b>Fins de CDD</b>
		<b>6</b>	<b>Démissions</b>
		<b>1</b>	<b>Départ en retraite</b>
		<b>1</b>	<b>Licenciement</b>
		<b>1</b>	<b>Rupture anticipée à l'initiative du salarié</b>

<b>Les salaires</b>	
<b>Nombre de bulletins réalisés</b>	<b>1 382</b>
<b>Montant des salaires bruts versés</b>	<b>3 164 240 €</b>
<b>Montant des charges sociales et fiscales</b>	<b>1 473 473 €</b>





## Union Départementale des Associations Familiales du Jura

4 rue Edmond Chapuis – CS 90172 - 39005 LONS-LE-SAUNIER  
Tél. : 03.84.47.04.17 – E-mail : udaf39@udaf39.unaf.fr

Antennes à

**DOLE**

3 rue du Boichot – 39100 DOLE - Tél. : 03.84.79.61.30

**SAINT-CLAUDE**

52 rue du Pré – 39200 SAINT-CLAUDE - Tél. : 03.63.07.20.26